



Le 13 août 2025

Destinataires : Vice-présidents régionaux
Sections et installations

Modifications apportées au programme d'allocations du CMNC

Comme la plupart des membres le savent, les négociations visant à améliorer notre programme d'allocations sont en cours depuis plus de deux ans. Nous sommes heureux d'annoncer que le comité des allocations du Conseil mixte de NAV Canada (CMNC) est finalement parvenu à un accord sur la révision des allocations du personnel syndiqué actif (représenté par l'Association des agents négociateurs de NAV Canada) dans le cadre de l'examen cyclique des allocations.

Ces modifications apportées au programme d'allocations du personnel syndiqué actif sont entrées en vigueur le 4 juillet 2025, sauf indication contraire.

Un article a été publié aujourd'hui dans NAV Canada en Bref. Vous pouvez accéder à l'article [ici](#).

Veuillez consulter le résumé des modifications [ici](#).

Pour le Conseil Exécutif,

Nick von Schoenberg
Président

Scott Loder
Vice-président exécutif

THE VOICE OF CANADA'S AIR TRAFFIC CONTROLLERS | LA VOIX DES CONTRÔLEURS AÉRIENS DU CANADA